
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie du Val d'Hazey – 1, place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Mardi 10 Décembre 2024 à 19h00

Affiché le 03/12/2024

 Le Maire,
Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 Septembre 2024
2. Rapport annuel 2023 de l'agglomération Seine-Eure sur le prix de la qualité de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif
3. Inscriptions de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR)
4. Convention de financement avec l'Inspection Académique dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique
5. Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (P.E.C.)
6. Instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière police municipale



7. Mise en place des astreintes pour les agents des services techniques

B – AFFAIRES FINANCIÈRES

8. Mise à jour des tarifs

9. Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 – Budget principal

10. Instauration de le Redevance d'Occupation du Domaine Public due par les opérateurs de télécommunications

11. Décision modificative n°2 – Budget principal 2024

C - AFFAIRES DIVERSES

12. Retour sur les délégations du Maire